2014

Observatoire International de la Démocratie Participative

OIDP



[LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE]

I. Introduction

L'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP) est un réseau de plus de 600 villes du monde, d'entités, d'organisations et de centres de recherche qui souhaitent connaître, échanger et mettre en œuvre des expériences sur la démocratie participative au niveau local afin d'approfondir la démocratie dans le gouvernement des villes.

Les groupes de travail constituent un des outils permettant d'échanger des expériences et de produire des contenus d'intérêt pour nos membres, en les mettant également à disposition de la société civile et des administrations du monde.

La mairie de Barcelone, qui est le siège du secrétariat technique de l'Observatoire international de la démocratie participative, a proposé, au cours de la séance interne de la XIII^e conférence de l'OIDP à Cascáis (3 juillet 2013), d'organiser un groupe de travail sur le rôle des associations dans la participation citoyenne.

Barcelone est une ville où les associations ont exercé par le passé un rôle très important qu'elles continuent de jouer pour inciter les citoyens et les citoyennes à participer aux affaires culturelles, politiques et sociales. Ce riche tissu associatif est un trait distinctif de la ville, mais il implique un modèle différent de gouvernance qui est en perpétuelle évolution. C'est la raison pour laquelle la mairie de Barcelone a conduit ce groupe de travail en vue de partager, d'étudier et d'analyser le rôle que jouent les citoyens et citoyennes organisés dans les villes et leur relation avec les gouvernements locaux.

À noter également qu'en cette année 2014 la ville de Barcelone a été baptisée <u>Capitale européenne du bénévolat</u>, cadre dans lequel elle réalise toutes sortes d'activités de promotion et de défense du travail accompli par les bénévoles dans les divers domaines concernés.

Conscients que la réalité économique, sociale, politique et culturelle diffère beaucoup d'un endroit à l'autre du monde, nous avons analysé la notion d'association prise au sens large, c'est-à-dire en considérant toute organisation de citoyens à but non lucratif avec divers objectifs sociaux, culturels, liés aux quartiers ou politiques. Cette grande diversité des membres de l'OIDP peut compliquer le débat et empêcher de tirer des conclusions uniques, mais cela ne fait pas de doute qu'elle leur confère une plus grande valeur et une perspective plus riche. L'objectif de ce groupe de travail est de perfectionner les connaissances sur le rôle des associations dans la participation des citoyens au sein des gouvernements locaux, tant à partir d'expériences concrètes que de réflexions théoriques, afin d'être en mesure d'appliquer ce savoir dans nos villes ou régions respectives.

II. Composition du groupe de travail

Voici les noms des membres de l'OIDP (gouvernements locaux, centres de recherche et associations civiles) qui se sont inscrits pour participer au groupe de travail. Il convient de souligner que les participants n'ont pas tous eu le même degré d'implication et de participation ; c'est ce que l'on peut observer en lisant leurs apports aux annexes de ce document.

AfroLeadership – Yaundé (Cameroun)

Ajuntament de Barcelona – Catalogne (Espagne)

Ajuntament de Cardedeu – Catalogne (Espagne)

Ajuntament de Molins de Rei – Catalogne (Espagne)

Ajuntament de Rubí – Catalogne (Espagne)

Ajuntament de Sant Cugat – Catalogne (Espagne)

Ajuntament de Vic – Catalogne (Espagne)

Ajuntament El Masnou – Catalogne (Espagne)

Alternatives durables pour le développement (ADD) – Mbalmayo (Cameroun)

Asociación Educativa Hispanoamericana – Lima (Pérou)

Asociación In Loco – São Brás de Alportel (Portugal)

Association jeunesse de Segangan – Nadir (Maroc)

Ayuntamiento de Alcorcón – Communauté de Madrid (Espagne)

Ayuntamiento de Mairena del Aljarafe – Andalousie (Espagne)

Ayuntamiento de Vitoria-Gasteiz – Euskadi (Espagne)

Beit Sahour Municipality (Autorité nationale palestinienne)

Cidade Democrática - São Paulo (Brésil)

Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux/Conférence des OING du Conseil de l'Europe – Strasbourg (France)

Conselho Municipal de Matola (Mozambique)

Demà (Departament d'Estudis dels Medis Actuals) – Catalogne (Espagne)

Dep Psicologia y Sociologia Universidad Zaragoza – Aragón (Espagne)

Dipartimento di Scienze Politiche e Sociali – Bolonia (Italie)

Diputació de Barcelona – Catalogne (Espagne)

Facultad de Arquitectura y Urbanismo, Universidad de Chile (Chili)

Fundación Solidaridad – Santiago de los Caballeros (République dominicaine)

Fundacja Inicjatyw Społeczno-Ekonomicznych – Varsovie (Pologne)

Gobierno de Miraflores – Lima (Pérou)

GPPC Grupo Promotor de Participación Ciudadana – Córdoba (Argentine)

ICNIC-T: International Center and Network on Crime Prevention – Dar es Salaam (Tanzanie)

Ilustre Municipalidad de la Serena (Chili)

IMPRES-Association – Bucarest (Roumanie)

Instituto Cultiva – Belo Horizonte (Brésil)

Instituto de Investigaciones Sociales – Universidad Nacional Autónoma de México (Mexique)

Laboratorio: Hábitat, Participación y Genero LAHAS – México DF (Mexique)

Mairie de Koungheul (Sénégal)

ONG ATED – Nouakchott (Mauritanie)

ONG SOS Developpement Arlit/Synergie – Arlit (Niger)

Réseau d'éducation civique au Congo RECIC – Kinshasa (République démocratique du Congo)

Davao City (Philippines)

Togo Democracy Watch – Lomé (Togo)

Universidad Nacional de Rosario (Argentine)

III. Méthodologie

Convocation des membres :

Début novembre 2013, une convocation a été envoyée à tous les membres associés de l'OIDP en expliquant le sujet et les objectifs du groupe de travail ainsi qu'une brève description de la méthodologie attendue. Le nombre de réponses a dépassé les prévisions, plus de 40 membres nous ont contactés dans les semaines suivantes pour s'inscrire au groupe ou, au moins, pour demander des renseignements. Officiellement, 40 membres associés se sont inscrits au groupe de travail (voir section précédente).

Dès que les associés ont répondu au courrier électronique en confirmant leur désir de participer au groupe de travail, on leur a répondu en joignant une fiche qu'ils devaient nous renvoyer remplie. Dans cette fiche succincte, on leur demandait des détails sur le mouvement associatif dans leurs villes, des renseignements sur leur intérêt particulier sur le sujet et sur d'autres questions liées au fonctionnement du travail telles que les langues de lecture ou la fréquence à laquelle ils voulaient recevoir des courriers. À cette occasion, il y a eu beaucoup moins de réponses, seulement 8 questionnaires ont été envoyés en retour.

Ouverture du forum de débat dans l'intranet :

Une fois le groupe composé, et le premier contact établi avec les membres, un espace privé a été ouvert sur le site internet de l'OIDP afin que les membres du groupe puissent partager leurs expériences et réfléchir à ces questions.

Dans un premier temps, quatre fils de débat sont été ouverts :

- Comment les gouvernements locaux peuvent-ils renforcer les associations ?
- Dans quelle mesure les associations, par le biais de la participation citoyenne, peuvent-elles améliorer les gouvernements locaux ?
- Cas d'étude.
- Doutes concernant le fonctionnement.

La réponse de la part des membres a été assez limitée, dans certains cas à cause de la perte des codes d'accès à l'intranet, ou d'autres aspects pratiques. Nous nous sommes bien vite aperçu que le système n'était pas le plus rapide et efficace pour les participants ; il a donc été décidé, au retour des vacances d'hiver, de miser sur un modèle de fonctionnement plus élémentaire.

Chaînes de réponses par courriel :

Le nouveau modèle consistait uniquement à envoyer une question brève afin que les membres du groupe répondent en écrivant des messages que tous les membres du groupe recevaient. La question était rédigée en espagnol, en anglais, en français et en portugais, et les membres y répondaient dans l'une de ces langues. Après avoir reçu toutes les réponses, une traduction de tous les commentaires était envoyée à la demande de certains membres.

Les sujets abordés ont été les suivants :

— Pensez-vous que **les associations citoyennes dans vos villes disposent de la légitimité suffisante pour représenter les citoyens et les citoyennes** dans leur ensemble ? (Prière de bien vouloir justifier brièvement.) C'est-à-dire si vous les considérez comme des intermédiaires valables avec la citoyenneté et pourquoi.

Il y a eu en tout 24 courriers avec des commentaires, y compris des pièces jointes, des résultats des enquêtes locales et d'autres contenus présentant un grand intérêt.

— Quels canaux de relation existe-t-il entre les associations et les gouvernements locaux ?

Canaux : formels (conseils consultatifs, réunions régulières, institutions spécifiques...) informels (relation entre politiques et leaders associatifs, réunions occasionnelles...)

Et essayer de commenter quels sont les avantages et inconvénients de chaque modèle.

Dans ce cas, il y a eu 4 courriers de réponse.

— Comment les gouvernements locaux peuvent-ils aider les associations à se renforcer ?

Exemples : financement, formation, espace, reconnaissance légale et formelle...

Pour cette question, nous avons reçu 7 courriers avec commentaires des membres du groupe.

— Les associations de citoyens dans nos villes sont inclusives ou reproduisent les dynamiques de pouvoir/participation ?

C'est-à-dire, les associations parviennent à faire participer les gens qui participent généralement le moins (minorités ethniques, religieuses, immigrants, handicapés, personnes à faibles revenus ou bas niveau d'études, participation plus faible liée à l'âge ou au sexe). Si elles y parviennent, dans quels cas et pourquoi ?

Ou, en sens contraire, les associations sont constituées uniquement de groupes bien organisés et formés, ce qui reproduit au sein des associations les dynamiques d'exclusion.

Cette fois-ci, il n'y a eu qu'un seul courrier de réponse.

Ce système présentait l'avantage de se servir d'un outil très utilisé, n'exigeant pas d'effort supplémentaire. Les personnes ouvrent leur courrier et lisent ces messages, elles n'ont pas besoin d'accéder à un intranet avec un mot de passe. En revanche, il est clair qu'une telle quantité de courriers reçus peuvent entraîner une saturation. Certaines personnes mettent des semaines à répondre, et on se heurte toujours au problème d'une compréhension limitée en raison de la diversité linguistique.

XX^e forum printemps des associations de Barcelone : séance présentielle du groupe de travail

Profitant de l'existence de ce groupe, l'OIDP a collaboré à l'organisation du XX^e forum printemps des associations à Barcelone, sous l'impulsion du Conseil municipal des associations de Barcelone et organisé par Torre Jussana – Centre de services aux associations de Barcelone. Les contenus de cette édition, qui s'est tenue les 8, 9 et 10 mai, ont été les mêmes que ceux de ce groupe de travail afin de pouvoir bénéficier de la tâche déjà accomplie. Ce forum comportait une séance théorique conduite par les professeurs Gerry Stoker de la Southampton University et de Joan Font du CSIC, une séance de présentation de l'OIDP préparée par le délégué chargé de la participation citoyenne et de l'associationnisme de la municipalité de Barcelone Carles Agustí, un débat sur le rôle du bénévolat et deux séances de présentations d'expériences locales et associatives.

Cinq villes ont présenté leurs expériences avec le monde associatif : Málaga, Saint-Sébastien, Madrid, Sant Boi et Rennes. Les quatre premières étant des membres de l'OIDP.



Les séances du forum printemps ont été transmises par *streaming*, et une transmission a été effectuée par l'intermédiaire des réseaux sociaux, notamment sous Twitter. La <u>Fondation Pere Tarrés</u> a été chargée de réaliser un rapport sur les journées avec des conclusions finales à inclure dans ce document.

IV. Principales idées

Voici les principales idées issues du débat entre les membres du groupe du travail. Vous trouverez l'ensemble des commentaires dans les annexes.

1) Sur la légitimité des associations en tant qu'acteurs de représentation politique et sociale des citoyens.

De manière générale, on considère que les entités sont de bons porte-parole de la société mais on met en garde contre des pratiques qui minent leur légitimité lorsqu'il s'agit de parler au nom des citoyens.

On constate des différences significatives entre les pays. Il existe des pays, comme la Roumanie, où le mouvement associatif est peu développé, et d'autres, avec une longue histoire démocratique, qui bénéficient d'une forte tradition associative et qui ont créé de nombreux espaces stables de concertation avec l'administration publique. Dans d'autres pays, elles peuvent représenter un bon contrepoids aux gouvernements et il semble bien que moins l'État est légitime aux yeux de la société plus les associations le sont. Dans certains pays africains, les associations ont une plus grande légitimité que les gouvernements, à cause des problèmes de corruption de ces derniers.

Au moment d'évaluer quel est leur degré de légitimité, il semblerait que les entités sont parfois efficaces pour représenter des groupes très précis mais qu'elles ont plus de mal à représenter l'ensemble de la population ou des groupes plus importants. De nombreuses associations se mobilisent pour des questions très précises et ont du succès à des moments donnés. Une partie des citoyens se sent représentée par les associations dans ces moments clés mais ils ne leur donnent pas « carte blanche » d'une manière permanente.

Malgré la distance que ressent la population à l'égard des entités, celles-ci sont habituellement mieux considérées que les institutions, bien que les mouvements sociaux puissent bénéficier d'une considération encore plus grande que celle dont jouissent les associations traditionnelles.

On constate souvent l'existence de réalités et de mauvaises pratiques qui ne favorisent pas le soutien des citoyens aux associations et qui en limitent la légitimation. Par exemple :

- Une dépendance excessive des subventions publiques et le fait qu'elles ne soient pas suffisamment indépendantes des administrations...
- Une relation clientéliste avec les partis politiques et un manque d'indépendance.
- Un excès de personnalismes et la défense d'intérêts particuliers (qu'en est-il de ce qui me revient ?).
- Un manque de transparence et de définition de la vision et mission des organisations.

En ce qui concerne la concertation et les conseils consultatifs, ils fonctionnement bien dans certains pays parce qu'ils ont le droit de veto pour certaines questions, mais d'une manière générale on estime qu'il est vraiment difficile de faire participer les gens et qu'il faudrait repenser leur fonctionnement.

2) Quels canaux de relation existe-t-il entre les associations et les gouvernements locaux ?

C'est-à-dire quels sont les canaux, formels (conseils consultatifs, réunions régulières, institutions spécifiques...) et informels (relation entre politiques et leaders associatifs, réunions occasionnelles...), permettant de mettre en rapport les associations et les gouvernements locaux ? En outre, commenter quels sont les avantages et inconvénients de chaque modèle.

Les canaux constatés sont aussi bien formels qu'informels. Il semblerait que dans certains pays africains ce sont les canaux informels qui prédominent dans deux contextes : le social (protection de l'environnement, microcrédits, vaccination...) et le politique (budgets participatifs, promouvoir la participation des jeunes et des femmes). Mais la relation est toujours plus aisée dans le contexte social que dans le contexte politique. D'autres canaux cités sont les conseils consultatifs et les réunions hebdomadaires avec les habitants et les institutions publiques ou privées.

Nous indiquons à la suite les principaux avantages et désavantages mentionnés à propos des canaux de relation entre gouvernement local et associations :

Avantages:

- Donner la possibilité aux associations d'acquérir une plus grande expérience et d'avoir plus d'influence.
- Connaître les besoins de la population sous différents points de vue et permettre d'accueillir des initiatives innovantes.
- Aider à élaborer des stratégies permettant de résoudre des problèmes.
- En ce qui concerne les canaux informels, par exemple la relation personnelle entre gouvernants et leaders d'ONG, ils sont parfois plus efficaces que les canaux formels parce qu'ils facilitent les relations et peuvent briser les barrières de communication.
- Les maires qui encouragent des processus de participation citoyenne peuvent obtenir un plus grand soutien de la part des citoyens.

Désavantages :

- Souvent, le dialogue ne sert qu'à porter l'attention sur des problèmes qui ne concernent qu'un groupe donné.
- Lorsqu'il s'agit de prises de décisions de manière concertée, souvent les décisions ont déjà été
 prises. Dans les cas, par exemple, où il faut prendre des décisions en matière de politiques du
 travail, le gouvernement a l'obligation d'écouter la voix des associations et des syndicats, mais la
 plupart du temps on est en présence de décisions qui ont déjà été prises et qui, par conséquent,
 se traduisent par une mauvaise pratique : le célèbre système DAD (Decide-Announce-Defend).
- Parfois, dans les canaux informels, nous pouvons constater un manque de légitimation, de transparence et des soupçons de corruption.
- Souvent, pour les administrations, la collaboration avec les entités dépendra malheureusement de la couleur politique des bénéficiaires des projets.
- Le déséquilibre de la relation compte tenu du fait que les ressources dont disposent les associations sont très limitées.

3) Comment les gouvernements locaux peuvent-ils aider à renforcer les associations ?

Pour répondre à cette question, il existe un accord général selon lequel les gouvernements locaux doivent soutenir les associations et qu'ils doivent promouvoir leur renforcement. L'accent est mis sur le fait qu'il est essentiel de renforcer l'associationnisme afin d'accroître sa légitimité.

Parmi les différents domaines où ce renforcement peut être effectué, soulignons la reconnaissance légale et l'orientation de celles-ci en vue de leur établissement. Autres aspects à considérer :

- Renforcer leur autonomie dans l'assomption de la responsabilité du développement de la ville, ce qui équivaut à renforcer leur pouvoir
- Favoriser la liberté d'expression, la circulation des droits de l'homme, et cela en garantissant un contexte de démocratie participative
- Reconnaître les entités en tant qu'interlocuteurs
- Procurer aux entités des espaces de rencontre

On se demande si les autorités locales doivent aider financièrement les associations, car il pourrait y avoir un conflit entre la pluralité des associations et leur dépendance à l'égard du gouvernement local. Par ailleurs, dans de nombreux pays en voie de développement, les gouvernements locaux ne disposent que de ressources limitées, ce qui empêche de venir en aide aux associations.

4) Les associations de citoyens de nos villes sont-elles inclusives ou reproduisent-elles les dynamiques de pouvoir/participation existantes ?

C'est-à-dire, les associations parviennent à faire participer les gens qui participent généralement le moins (minorités ethniques, religieuses, immigrants, handicapés, personnes à faibles revenus ou bas niveau d'études, participation plus faible liée à l'âge ou au sexe). Si elles y parviennent, dans quels cas et pourquoi ?

Ou, en sens contraire, les associations sont constituées uniquement de groupes bien organisés et formés, ce qui reproduit au sein des associations les dynamiques existantes.

Ce fil de débat n'a pas eu un grand écho de la part des participants, mais nous tenons à montrer que les associations et la participation citoyenne doivent être un stimulant pour produire du capital social et des relations entre les citoyens, et par conséquent donner une chance aux personnes ayant moins de ressources et n'étant pas habituellement des citoyens actifs dans le domaine politique ou dans celui de l'activisme social.

V. Forum printemps des associations

Le XX^e forum printemps des associations a donné lieu à des journées de rencontre, de réflexion et de débat sur le rôle des associations dans les villes. Nous allons maintenant partager quelques-unes des principales idées qui sont apparues et ont été recueillies dans le rapport élaboré par la *Fundación Pere Tarrés*.

Au cours des trois jours du Forum printemps des associations, nous avons entendu des chercheurs, des représentants des administrations publiques ainsi que des responsables associatifs. Les conclusions que nous présentons ci-après sont le fruit d'une synthèse entre les apports des différents conférenciers et les apports des assistants qui ont eu la possibilité de participer au débat qui ont suivi les tables rondes et les conférences.

Nous avons constaté des choses que nous savions déjà mais que nous aimerions souligner. À savoir :

- L'associationnisme est positif pour la société parce qu'il jette des ponts entre institutions et citoyens et citoyennes, parce qu'il rassemble des volontés, parce qu'il exprime des questions d'intérêt pour la vie collective et que, par conséquent, il fait émerger de nouvelles valeurs dans la rue.
- L'éducation à tous les niveaux est essentielle à la participation. Elle l'est notamment pour ceux qui restent en marge de la participation associative et aussi plus générale. La raison pour laquelle de nombreuses personnes ne participent pas en démocratie est, justement, parce qu'elles estiment qu'elles ne sont pas compétentes.
- La tendance la plus habituelle en matière de participation citoyenne consiste à renforcer un modèle **qui combine la démocratie représentative** et des éléments ajoutés de **démocratie directe**.
- Au-delà des champs d'action, nous pouvons classer les entités selon que leur activité est orientée vers les loisirs, la prestation de services, les revendications, ou bien qu'elle combine ces trois dimensions. Il y a une grande diversité d'entités et il faut savoir les traiter d'une manière différenciée.
- Les choses peuvent changer, nous avons la volonté d'aller de l'avant et la meilleure façon de le faire consiste à ce que les personnes et les groupes se mettent en rapport pour les changer. Ce qui nous fait avancer ce sont les relations ; nous ne pouvons pas le faire seuls, **nous, associations et administration, devons travailler ensemble** avec des objectifs communs.
- La qualité de l'espace public et du climat généré est très importante. Si l'on bénéficie d'une bonne qualité de l'espace public, les conflits, qui sont toujours présents et le seront, évoluent vers un débat raisonnable et non vers un affrontement. La qualité de l'espace public s'améliore lorsque

l'associationnisme s'organise spontanément, lorsqu'il existe de bons services publics, lorsqu'il y a une situation de confiance et lorsque les politiques exercent leur fonction de manière qualitative.



Nous sommes conscients que les façons de vivre et d'appréhender la politique au XXI^e siècle sont en train de changer :

- Un nouveau modèle de **révolution numérique** est en train apparaître qui accélère en quelques années des processus qui, autrement, auraient été plus longs à se produire. La participation en ligne s'accroît et se combine avec la participation présentielle.
- Les engagements individuels sont plus irréguliers et les changements d'intérêts et de thématiques de la part des citoyens sont constants.
- Le besoin de résoudre soi-même les questions qui nous concernent directement augmente et l'on met davantage l'accent sur la manière d'appliquer les normes que sur leur simple approbation.
- On voit s'accroître le besoin des citoyens et des citoyennes d'être vraiment écoutés ainsi que leur

demande de justification et d'explication du motif des décisions prises par les administrations.

- Les **mouvements sociaux** sont en train de devenir un acteur dont le rôle est de plus en plus important dans la participation sociale. Ceux-ci interagissent avec l'associationnisme de telle sorte que, souvent, ils se confondent.
- La méfiance envers la politique et les politiques grandit, et s'accentue dans un contexte de crise



de la politique, des partis politiques et, en général, de la démocratie représentative.

Débat de Gerry Stocker et Joan Font animé par le journaliste Xavier Grasset

Au cours de ces journées, les chercheurs, les administrations et les associations nous ont expliqué ce qu'ils font et nous avons pu découvrir...

• des études constatant qu'une bonne **coopération entre institutions et associations constituent la base d'une démocratie à part entière**. De plus, les modèles nous montrent chaque fois mieux dans quels cas se produisent des situations de collaboration dont la réussite entraîne une plus grande cohésion des communes et des villes ;

- des exemples réussis de participation citoyenne conduits de manière différente. Certains ont été menés par des associations formelles et d'autres par des organisations plus informelles. D'autres ont été dirigés par les administrations et d'autres encore ont été conduits, de manière partagée, par des administrations, des entités et des citoyens ;
- des modèles de politiques publiques où **convergent la promotion de la participation citoyenne, la promotion du bénévolat et le renforcement de l'associationnisme**. Certaines politiques publiques mettent surtout l'accent sur un aspect ou sur la combinaison de deux d'entre eux. En fait, il s'agit d'espaces limitrophes pouvant être combinés et c'est ce que nous avons pu vérifier dans diverses expériences municipales ;
- que, compte tenu des différentes manières que les administrations ont de traiter les entités et la nature de celles-ci, il existe en pratique différents modèles de relation entre entités/administration qui varient de ville en ville ;
- des exemples d'entités qui, bien que consacrées en priorité aux loisirs, à la culture ou aux fêtes, travaillent avec leurs membres dans un cadre de valeurs et se réinventent chaque jour, en créant des **modèles communautaires innovants** ;
- certaines expériences de participation citoyenne ont connu un grand succès du fait qu'elles parviennent à se combiner de façon collaborative avec d'autres domaines tels que celui des entrepreneurs sociaux, de l'architecture, des arts ou de la durabilité ;
- les relations entre l'administration, les associations et les citoyens et citoyennes dont nous défendons tellement les bienfaits se traduisent souvent en pratique par des conflits et des tensions. C'est ce qui arrive au quotidien dans les processus participatifs dans quelque domaine que ce soit.

Nous avons vu des éléments qui entravent la participation. Par exemple :

- Les gouvernements et les administrations ne font pas toujours un effort suffisant pour écouter et répondre aux citoyens et citoyennes d'une façon honnête. Il arrive parfois que les propositions et les apports ne soient pas débattus mais simplement « gérés ».
- On a souvent la sensation que les règles du jeu des processus participatifs ne sont pas respectées par la sphère politique, ce qui génère de l'apathie, de la frustration et démotive la participation des citoyens et citoyennes ainsi que des entités.
- La relation personnalisée avec les entités présente un danger, à savoir que cela puisse aboutir à une relation clientéliste. Les associations ne doivent jamais devenir des mécanismes servant à apporter des bénéfices à l'organisation elle-même ou à ses membres. Afin d'éviter toute forme de clientélisme,

l'administration ne doit pas créer des interlocuteurs uniques et les associations doivent être convaincues qu'être clientélistes va contre l'intérêt général.



Il existe d'autres éléments qui bénéficient la participation et qu'il faut continuer à renforcer. Il est recommandable :

- de bien connaître les règles des processus participatifs et de la relation associationnismeadministration et de toujours les appliquer. Il est important de disposer de bonnes règles du jeu et de les respecter. Si elles ne sont pas vraiment définies, cela reviendra à donner un avantage comparatif à ceux qui ignorent les règles. Il ne faut pas tomber dans une règlementation excessive mais, en revanche, il est nécessaire de disposer de règles à faire respecter ainsi que de bons experts et formateurs/animateurs ;
- d'expliquer les erreurs et les difficultés générées par tous les processus de participation et de dialogue. Il s'agit de les partager pour que tout le monde puisse apprendre de tout le monde. On tire plus d'enseignement de mauvaises pratiques que de bonnes pratiques !
- que l'administration connaisse mieux **la grande diversité de types d'associations** qu'il existe et qu'elles ne veuillent pas les traiter toutes de la même façon ; dans bien des cas, il faudra singulariser les relations avec les entités, car celles-ci expriment des réalités très concrètes ;

- que les **gouvernements misent clairement sur la transparence**, que l'administration n'ait pas peur de permettre aux citoyens et citoyennes de consulter les données et de montrer ses tripes. Si le travail se fait comme il se doit... on doit pouvoir tout montrer;
- de miser sur **l'imagination et l'innovation**. Ne pas craindre le conflit et explorer tous les outils de participation possibles ;
- de travailler pour obtenir une **bonne qualité de l'espace public et un bon climat de vie en commun**, qui est le résultat du comportement de personnes qui participent dans un espace, en facilitant la communication, en cherchant l'engagement des personnes et en renforçant la confiance.



Carles Agustí fait une présentation sur l'OIDP

Or, nous nous sommes rendu compte que pour nous améliorer nous avons encore d'importants défis à relever. À savoir :

• Bien étudier les nouveaux modes de participation et d'organisation dont dispose la société de nos jours. La société change tellement vite que nous devons être attentifs aux changements qui se succèdent sous nos yeux. Nous ne pouvons pas présumer que nous connaissons déjà les modes de participation actuels car, de nos jours, les changements sont nombreux et très rapides.

- L'évaluation et les indicateurs pour analyser les résultats. Nous devons disposer d'indicateurs de convivialité et de cohésion sociale, dépassant le cadre de ceux que nous avons commencé à utiliser pour mesurer la répercussion concrète des différents processus participatifs.
- La manière de gérer les conflits qui se produisent habituellement entre administrations et entités.



Et nous ne pouvons pas terminer sans évoquer l'existence de nombreux sujets qui suscitent des doutes et soulèvent des débats entre nous...

- Sommes-nous vraiment en train d'adapter les systèmes de participation à cette nouvelle manière de faire de la politique ?
- Suffit-il de copier des modèles de réussite ou bien la copie ne sera jamais meilleure que l'original et il sera donc possible d'innover ?
- Comment pouvons-nous obtenir plus d'explications et de réponses de la part des administrations aux propositions découlant des processus participatifs ?

- Comment les associations peuvent-elles atteindre une plus grande légitimité dans les processus participatifs ?
- Quels sont les domaines de décision qui doivent s'appuyer sur la coparticipation et dans quelle mesure celle-ci doit être contraignante ?
- Savons-nous bien gérer les conflits quotidiens en défendant les valeurs positives que génère la participation citoyenne ?
- Tirons-nous suffisamment parti de l'insatisfaction permanente que l'on constate pour aller de l'avant, pour relever de nouveaux défis et, finalement, pour améliorer la qualité de la démocratie ?
- Comment peut-on trouver la complémentarité entre les mécanismes de participation existants et les nouveaux espaces en quête d'une démocratie plus participative ?
- Faudrait-il envisager des changements plus radicaux et nous demander qui détient véritablement le pouvoir et comment faire pour renforcer l'autonomie ?
- Est-il possible de mettre en place des modèles autres que les deux existants, à savoir celui de la démocratie directe et celui de la démocratie représentative ?
- Cela a-t-il un sens de différencier les mouvements sociaux des associations (peut-être plus soucieuses de leur durabilité que de produire des effets politiques) ou parlons-nous d'une seule et même réalité s'exprimant de différentes manières ?
- Les associations savent-elles comment établir des rapports avec les citoyens et citoyennes non organisés ?
- Comment trouver l'équilibre entre réglementation et flexibilité lorsque les administrations ont affaire aux associations ?





Et nous terminons avec deux recommandations pratiques qui peuvent nous être utiles...

• Le modèle CLEAR visant à évaluer de manière qualitative la participation dans une ville. C'est un modèle que le professeur Stoker doit nous expliquer et que d'autres participants ont cautionné sur la base de leurs expériences.

http://sectordialogues.org/sites/default/files/acoes/documentos/gove 01 - perito - gerry stoker - paper.pdf

• Plusieurs participants ont cité l'économiste Elinor Ostrom et ses théories sur la gestion du bien commun qui peuvent nous inspirer au moment d'aborder de nouvelles idées sur le rapport entre la citoyenneté et la gestion de ce qui est commun.

VI. Conclusions

L'objectif de ce groupe de travail était de partager des expériences, des réflexions et des opinions sur le rôle des associations dans la participation citoyenne sur le plan local. En assumant les grandes différences des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques dans les divers pays, nous pouvons tirer une série de conclusions.

Les citoyens et citoyennes organisés en associations sont plus efficaces dans l'exercice de leur influence politique que ceux qui ne sont pas associés. Ainsi, les associations peuvent se présenter en tant qu'un acteur de la gouvernance des villes, en indiquant clairement quels sont ses champs d'action et en intervenant avec les doses de transparence et de démocratie interne nécessaires.

Les associations peuvent, par ailleurs, constituer une école de citoyenneté et un facteur producteur de capital social, en aidant à créer des relations de confiance entre les citoyens ; elles peuvent constituer aussi un facteur de stabilité et de croissance démocratiques.

En dépit de ces aspects nettement positifs des associations, il ne faut pas ignorer leurs limitations quand il s'agit de représenter les citoyens et les citoyennes et d'intervenir en tant qu'acteurs légitimes. Les facteurs conditionnants seront le contexte et la crédibilité de chaque association.

Pour toutes ces raisons, les gouvernements locaux doivent reconnaître le rôle des associations, encourager et soutenir leur création moyennant une reconnaissance légale et politique, des aides à la formation ou autres, mais, bien entendu, avec l'inévitable tension qui est liée au risque de clientélisme et à l'utilisation des associations en tant qu'instruments politiques. Le défi à relever par les associations et les gouvernements locaux est de trouver des canaux d'entente et de travail collaboratif en préservant leurs propres sphères d'indépendance.